

Pantin, le 23 mars 2021

Information riverains

Quartier Mairie-Hoche

Objet : Abattage d'arbres rue Victor Hugo

Madame, Monsieur,

Soucieuse de préserver et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants à travers l'augmentation du nombre d'arbres et d'espaces verts, la Ville de Pantin doit également s'assurer de la sécurité des passants. Pour cela nous faisons procéder régulièrement à une étude phytosanitaire des arbres situés sur le territoire communal.

Le résultat de cette étude fait apparaître que neuf marronniers rouges situés rue Victor Hugo sont atteints par le chancre du marronnier provoquant leur dépérissement. Leur maintien sur site présentant un risque important de chute il a donc été décidé, pour la sécurité de tous, de les retirer. Une entreprise spécialisée interviendra entre le 6 et le 9 avril prochain. Ces arbres seront bien sûr remplacés par une variété mieux adaptée au site et à leur environnement, de type Albizia Julibrissil (Summer chocolate).

La politique de la ville de Pantin en la matière est que pour tout arbre retiré, deux sont replantés. Toutefois, puisque des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sont actuellement en cours rue Victor Hugo et dureront jusqu'en 2023, la totalité des arbres supplémentaires sera replantée à ce moment là. Ainsi, pour débiter, ce sont neuf spécimens qui pourront être plantés courant avril. Ensuite, lorsque les travaux seront terminés, la Ville de Pantin procédera au réaménagement de cette voie et à la plantation d'à minima neuf autres arbres.

Le Département Patrimoine, Cadre de Vie et Démocratie Locale se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 01 49 15 41 77/40 39.

Je vous remercie de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Mirjam Rudin

Adjointe au maire, déléguée à la Nature en ville,
aux Déplacements, aux Espaces publics et aux
Espaces verts